

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

Avis et communications de la Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de certains polyéthers polyols originaires de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/3478 de la Commission du 30.06.2026 – [JO C du 30.06.2026](#).

Type de mesure : ouverture d'une procédure antidumping sur les importations de certains polyéthers polyols originaires de la République populaire de Chine.

Période d'enquête : du 01.04.2025 au 31.03.2026.

Produit concerné : certains polyéthers polyols, à savoir des polymères organiques contenant de multiples liaisons éther (-O-) et des groupes hydroxyles (-OH) n'ayant pas réagi chimiquement et ayant un indice d'hydroxyle compris entre 10 et 520, obtenus par une réaction de polymérisation impliquant un initiateur et de l'oxyde d'éthylène et/ou de l'oxyde de propylène.

Nomenclatures concernées : code NC ex 3907 29 20 (codes TARIC 3907 29 20 35 et 3907 29 20 90).

Produit exclu : les polyéthylènes glycols (PEG), relevant actuellement du code NC 3907 29 11, sont exclus de la définition du produit.

Pays d'origine : Chine.